

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit Gamma Picoline
Synonymes: 4-Picoline; 4-Methylpyridine
Nombre registre du Chemical 108-89-4
Abstracts:

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

produit chimique intermédiaire

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Vertellus Integrated Pyridines LLC
201 North Illinois Street, Suite 1800,
Indianapolis, IN 46204
317-247-8141

e-mail: sds@vertellus.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence Vertellus: 1-317-247-8141
CHEMTREC (USA): +1-800-424-9300 (collect calls accepted)
CHEMTREC (International): +1-703-527-3887 (collect calls accepted)
NRCC (China):+86 25 85477110

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange (Conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008)

Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2
Irritation oculaire graves, catégorie de danger 2
Liquides inflammables, catégorie de danger 3
Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie de danger 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - Exposition unique, catégorie de danger 3
Toxicité aiguë (par inhalation vapeurs), catégorie de danger 4
Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie de danger 4

2.2. Éléments d'étiquetage

Symboles de danger
(pictogrammes):



Mot de signal: Danger

Précautions de danger: H226 - Liquide et vapeurs inflammables.
H302+H332 - Nocif en cas d'ingestion ou par inhalation.
H311 - Toxique par contact cutané.
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<p>Prevention Conseils de prudence:</p>	<p>H335 - Peut irriter les voies respiratoires.</p> <p>P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.</p> <p>P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.</p> <p>P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/de télécommunication/informatique/antidéflagrant.</p> <p>P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.</p> <p>P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.</p> <p>P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.</p> <p>P264 - Se laver soigneusement les mains après manipulation.</p> <p>P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.</p>
<p>Premières prudence de l'aide:</p>	<p>P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.</p> <p>P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.</p> <p>P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.</p> <p>P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.</p> <p>P321 - Traitement spécifique (veuillez lire les informations complémentaires figurant sur cette étiquette).</p> <p>P322 - Mesures spécifiques (veuillez lire les informations complémentaires figurant sur cette étiquette).</p> <p>P330 - Rincer la bouche.</p> <p>P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.</p> <p>P361 - Enlever immédiatement les vêtements contaminés.</p> <p>P362 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation</p> <p>P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>P370 + P378 - en cas d'incendie : utiliser de la poudre chimique sèche d'éteindre.</p>
<p>Stockage de prudence:</p>	<p>P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.</p> <p>P405 - Garder sous clef.</p>
<p>L'élimination de prudence:</p>	<p>P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale relative aux déchets dangereux.</p>

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances or 3.2. Mélanges

Ingrédient	Numéro CAS	Concentration (%)	EINECS / ELINCS	CLP Inventaire / Annexe VI	UE Classification CLP (1272/2008)
Gamma Picoline	108-89-4	~ 100	203-626-4	613-037-00-8	Acute Tox. 3; H311 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Eye Irrit. 2; H319 Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H335

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

REMARQUE: Voir la section 8 de cette fiche de données de limites d'exposition pour ces ingrédients. Voir la section 15 de cette fiche signalétique pour plus d'informations secret commercial (le cas échéant). Voir la section 16 de cette fiche signalétique pour le texte intégral des phrases R ci-dessus.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Contact avec la peau:** Laver la zone exposée deux fois avec du savon et de l'eau. Faire examiner la zone exposée par du personnel médical en cas de persistance de l'irritation ou de la douleur après nettoyage de la zone.
- Contact avec les yeux:** Rincer les yeux immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en soulevant de temps à autre les paupières. CONSULTER UN MEDECIN.
- Inhalation:** Retirer la personne de la zone exposée et placer la à l'air frais immédiatement. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Garder la personne affectée au chaud et au repos. CONSULTER UN MEDECIN.
- Ingestion:** Ne PAS faire vomir, ce matériau est corrosif. Diluer immédiatement avec du lait ou de l'eau, puis plus rien administrer oralement jusqu'à ce qu'un médecin ait été contacté. Donner de l'oxygène si la respiration est superficielle. CONSULTER UN MEDECIN. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Aiguë:** La gamma picoline est corrosive pour la peau, les yeux et les membranes muqueuses. Les vapeurs peuvent être irritantes pour les voies respiratoires. La gamma picoline est facilement absorbée par la peau et est considérée comme toxique par les voies orale et cutanée. Une exposition prolongée (ex. : port de vêtements saturés) peut entraîner des brûlures cutanées et / ou un empoisonnement systémique. Les symptômes d'exposition peuvent comprendre : maux de tête, vertiges, nausées, nervosité, faiblesses, narcose, manque de sommeil, perte d'appétit et éventuellement perte de conscience. Les symptômes constatés après une surexposition par inhalation ou ingestion sont essentiellement identiques à ceux listés précédemment. La gamma picoline étant corrosive, elle peut causer des lésions de la bouche et de la gorge en cas d'ingestion de grandes quantités. L'ingestion n'est pas considérée comme une voie principale d'exposition.
- Effets retardés:** En raison de la nature corrosive du matériau, des brûlures sont susceptibles de se produire. Un contact continu avec des vêtements contaminé peut causer l'apparition de brûlures en cas d'exposition prolongée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Note au médecin:** Aucune indication particulière. Le traitement doit être basé sur le jugement du médecin en fonction des réactions du patient.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés:** Brouillard d'eau, Mousse, Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Produits de combustion dangereux:** Dégagement possible de fumées toxiques lors de la décomposition thermique (cyanures, oxydes d'azote, monoxyde de carbone).
- Potentiel d'explosion de poussières:** Non applicable.
- Risques d'inflammabilité spéciales:** Danger d'explosion grave sous forme de vapeur (dans les limites d'inflammabilité) en cas d'exposition à la chaleur, aux flammes ou aux décharges statiques.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils de base Comment lutte contre les incendies: Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue protectrice intégrale (ex : tenue de feu). Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Les procédures normales de lutte contre l'incendie peuvent être utilisées.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Procédures d'évacuation: Isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Instructions particulières: Retirer les vêtements contaminés pour empêcher une absorption. Décontaminer personnel affectés en utilisant les procédures de premiers soins à la section 4. Chaussures en cuir qui ont été saturées doivent être jetés.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Prévenir les rejets dans les sols, les drains, les égouts et les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition. Ventiler la zone de déversement ou de fuite. Porter un équipement de protection pendant le nettoyage. Dans les cas de petits déversements, utiliser un agent absorbant approprié et recueillir le produit pour élimination ultérieure. En cas de larges déversements, il peut s'avérer nécessaire d'ériger une digue pour contenir le déversement. Le matériau peut ensuite être recueilli (ex : aspiration) pour élimination ultérieure. Après collecte du matériau, rincer la zone à l'eau. Éliminer le matériau conformément aux pratiques d'élimination des matériaux potentiellement dangereux standards tel qu'exigé par les lois fédérales, nationales, ou locales en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Reportez-vous à la section 8 pour toute information sur le choix des équipements de protection individuelle. Reportez-vous à la section 13 pour toute information sur le produit déversé, des instructions d'élimination des matières absorbantes et propre.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour risques particuliers: Non applicable

Pratiques de réduction des risques: Porter un équipement de protection approprié lors de l'entretien d'un équipement contaminé. Se laver les mains avant de manger ou de fumer après manipulation de ce matériau.

Matériel de manutention spécial: Non applicable

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions et recommandations stockage: L'endroit destiné au stockage doit être sec et ventilé. Protéger les récipients contre tout dommage physique. Le stockage à l'extérieur ou dans un bâtiment isolé est préférable. Le stockage intérieur doit se faire dans une pièce ou une armoire standard destinées aux liquides inflammables. Tenir à l'écart des acides forts et des agents d'oxydation. Doit être inspecté périodiquement.

Dangereuses réactions d'incompatibilité: Éviter le contact avec des acides forts et des agents d'oxydation.

Incompatibilités avec des matériaux de construction: Peut causer la détérioration de certains plastiques et caoutchoucs.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Si une évaluation de la sécurité chimique a été établi un scénario d'exposition est joint en annexe à la présente fiche de données de sécurité. Reportez-vous à la présente annexe pour les paramètres de contrôle de scénarios d'exposition spécifiques pour les utilisations identifiées dans le paragraphe 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition professionnelle	Sans objet
Méthode de surveillance de l'air:	Sans objet

8.2. Contrôles de l'exposition

Voir aussi l'annexe au présent SDS (le cas échéant) pour les contrôles spécifiques de scénarios d'exposition.

Autres Contrôles techniques:	Toutes les opérations doivent être effectuées dans des conditions bien ventilées. Une ventilation locale devrait être fournie.
Équipement de protection individuelle:	Utiliser un respirateur à cartouche chimique approuvé par NIOSH ou un appareil respiratoire à adduction d'air. Porter en permanence des lunettes de protection contre les risques chimiques ; utiliser des masques protecteurs en fonction des conditions. Des gants en néoprène, nitrile ou enduits de PVC. Des gants et des bottes imperméables.
Respirateur Attention:	Observer les lois provinciales pour utiliser un appareil respiratoire (29 CFR 1910.134). Respirateurs purificateurs d'air ne doivent pas être utilisés dans des atmosphères pauvres en oxygène.
Risques thermiques:	Non applicable.
Contrôle de l'exposition de l'environnement:	Le niveau de protection et la nature des contrôles nécessaires varieront selon les conditions d'exposition potentielles. Sélectionner les contrôles après évaluation des risques des circonstances locales. Si l'utilisation du produit génère des poussières, de fumées, de gaz, de vapeur ou de brouillard, des enceintes d'isolement, une ventilation par aspiration à la source ou autres mesures d'ingénierie pour maintenir l'exposition des travailleurs à des contaminants atmosphériques au-dessous des limites recommandées ou réglementaires.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence, État et odeur (température ambiante)	Liquide incolore à jaune avec une odeur forte et désagréable.		
Formule moléculaire:	C ₆ H ₇ N	Poids Moléculaire:	93.13
Pression de vapeur:	5,77 mm Hg @ 25°C	Taux d'évaporation:	Non déterminé
Gravité ou densité spécifique:	Aucune donnée disponible.	Densité de vapeur (air = 1):	3.2
Point d'ébullition:	145 °C	Congélation / fusion:	4 °C
Solubilité dans l'eau:	miscible	Coefficient Eau / Huile:	log Kow = 1.22
pH:	pKa = 5.98	Seuil d'odeur:	< 1 ppm
Viscosité:	Aucune donnée disponible.	Température d'auto-	> 500°C

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Point d'éclair et méthode:	102°F (38°C) Coupelle fermée méthode Tag	Limites d'inflammabilité:	1.3% (LEL) –8.7% (UEL)
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune donnée disponible.	Température de décomposition:	Aucune donnée disponible.
Propriétés explosives:	Aucune donnée disponible.	Propriétés oxydantes:	Aucune donnée disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

<u>10.1. Réactivité</u>	Non classé comme étant dangereusement réactif.
<u>10.2. Stabilité chimique</u>	Stable
<u>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</u>	Ne se produira pas.
<u>10.4. Conditions à éviter</u>	Éviter les décharges statiques et l'exposition incontrôlée à de hautes températures.
<u>10.5. Matières incompatibles</u>	Éviter le contact avec des acides forts et des agents d'oxydation.
<u>10.6. Produits de décomposition dangereux</u>	Dégagement possible de fumées toxiques lors de la décomposition thermique (cyanures, oxydes d'azote, monoxyde de carbone).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité par voie orale aiguë LD ₅₀ :	841 mg/kg (rat) 700 mg/kg (rat)	Gamma Picoline
Toxicité cutanée aiguë LD ₅₀ :	126 - 316 mg/kg (lapin) 258 mg/kg (lapin)	Gamma Picoline
Toxicité par inhalation aiguë LC ₅₀ :	(5h) Rat < 9170 mg/cubic meter (2.5h) Rat < 17500 mg/cubic meter (4 h) Rat > 1000 ppm	Gamma Picoline
Irritation de la peau:	Corrosif pour la peau.	
Irritation des yeux:	Corrosif pour les yeux.	
Sensibilisation cutanée:	Aucune donnée disponible.	
Mutagenicité:	Absence d'activité génotoxique (ex : aucune lésion ADN et aucune activité mutagénique) lors des tests suivants : mesure des cassures simple brin de l'ADN dans des cellules V79, test de mutation des gènes HGPRT dans les cellules V79 et test du microsome et de la salmonelle.	
Toxicité de reproduction et le développementale:	Aucune donnée disponible. Aucune donnée disponible.	
Cancérogénicité:	Ce matériau n'est pas listé par IARC, NTP ou OSHA comme étant carcinogène. Aucune donnée de test disponible n'indique que ce matériau est un carcinogène.	
Organes cibles:	Aucune donnée n'est disponible pour ce matériau. Toutefois, des données existent pour une substance analogue, à savoir l'alpha picoline (2-méthylpyridine). Une étude sur l'inhalation sous-chronique de l'alpha picoline chez des rats de plus de 6 mois a montré une dose sans effet adverse observé (NOAEL) supérieure ou égale à 100 ppm. Aucun signe de toxicité n'a été observé à aucun niveau de traitement quelle que soit la période, et aucune différence statistiquement significative n'a été observée dans	

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

	l'histopathologie, l'hématologie, la pathologie macroscopique et les poids d'organes entre les groupes de traitement et de contrôle.
Voie (s) d'exposition:	L'absorption et le contact cutanés, le contact oculaire et l'inhalation. L'ingestion n'est pas considérée comme une voie principale d'exposition.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	La gamma picoline est corrosive pour la peau, les yeux et les membranes muqueuses. Les vapeurs peuvent être irritantes pour les voies respiratoires. La gamma picoline est facilement absorbée par la peau et est considérée comme toxique par les voies orale et cutanée. Une exposition prolongée (ex. : port de vêtements saturés) peut entraîner des brûlures cutanées et / ou un empoisonnement systémique. Les symptômes d'exposition peuvent comprendre : maux de tête, vertiges, nausées, nervosité, faiblesses, narcose, manque de sommeil, perte d'appétit et éventuellement perte de conscience. Les symptômes constatés après une surexposition par inhalation ou ingestion sont essentiellement identiques à ceux listés précédemment. La gamma picoline étant corrosive, elle peut causer des lésions de la bouche et de la gorge en cas d'ingestion de grandes quantités. L'ingestion n'est pas considérée comme une voie principale d'exposition. Effets retardés: En raison de la nature corrosive du matériau, des brûlures sont susceptibles de se produire. Un contact continu avec des vêtements contaminé peut causer l'apparition de brûlures en cas d'exposition prolongée.
Additif ou synergique des effets:	Aucun(e) connu(e).

SECTION 12: Informations écologiques

<u>12.1. Toxicité</u>	CL 50 aquatique (96 h) Cyprinodon variegatus (sheepshead minnow) = 400 mg/L CL 50 aquatique (96 h) Pimephales promelas (fathead minnow) = 403 mg/L	Gamma Picoline
<u>12.2. Persistance et dégradabilité</u>	De nombreux tests ont montré une biodégradation rapide de la gamma picoline dans le sol et l'eau et dans des systèmes aérobiques acclimatés. La dégradation dans des conditions anaérobiques peut être lente. Basé sur la modélisation environnementale, ce matériau ne devrait pas être persistant dans l'environnement, ne devrait pas se bioaccumuler, et ne devrait pas être chroniquement toxique pour les poissons.	
<u>12.3. Potentiel de bioaccumulation</u>	Aucune donnée	
<u>12.4. Mobilité dans le sol</u>	Aucune donnée	
<u>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</u>	Aucune donnée disponible.	
<u>12.6. Autres effets néfastes</u>	Aucune donnée disponible.	

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

US EPA Numéro de déchet:	D001
Classification des déchets: (par la réglementation américaine)	Inflammable.
Élimination des déchets:	NOTE: Generator est responsable de la caractérisation des déchets approprié. Etat la réglementation sur les déchets dangereux peuvent différer substantiellement des règlements fédéraux. Éliminer ce produit conformément à la pratique standard pour l'élimination de matières potentiellement dangereuses

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

tel que requis par la législation locale applicable international, national, régional, national ou. Ne pas jeter dans les égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau. Pour l'élimination au sein de la CE, le code approprié selon le catalogue européen des déchets (EWC) doit être utilisé. Notez que la réglementation d'élimination peuvent aussi s'appliquer aux contenants vides et les eaux de rinçage de l'équipement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Les informations suivantes s'appliquent à tous les modes de transport (DOT / IATA / OACI / IMDG / ADR / RID / ADN), sauf indication contraire:

14.1. Numéro ONU	UN2313	14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Picolines
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	14.4. Groupe d'emballage	PG III
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans objet		
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	(4-Picoline)Aucune donnée disponible.		
Nombre de guide d'urgence en Amérique du Nord :	129	IMDG EMS:	S-D; F-E
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC			Category Z

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

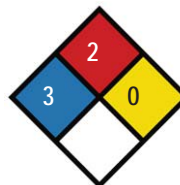
Les listes d'inventaire chimique	Statut:		
USA TSCA:	Yes	EINECS:	203-626-4
Canada (DSL / NDSL):	Yes - DSL	Japon:	5-3701
Corée:	KE-25316	Australie:	Yes
Chine:	Yes	Philippines:	Yes
Taiwan:		Nouvelle-Zélande:	Present
Eau allemand classification des dangers:	ID numéro 7530, catégorie de danger 1 - faible risque d'eaux (4-Methylpyridin)		
SARA 313:	Pas répertoriés. Pas répertoriés.		
quantités à déclarer	Not applicable.		
Réglementations d'État	Ce produit contient des produits chimiques listés sur la Liste des substances dangereuses du Département du travail et de l'industrie de Pennsylvanie. Ce produit contient des produits chimiques listés sur la Liste des substances du Massachusetts dans le cadre de la loi Right-to-Know.		

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HMIS IV:

HEALTH	3
FLAMMABILITY	2
PHYSICAL HAZARD	0

NFPA:



15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique a été préparée pour ce produit.

SECTION 16: Autres informations

Conseils de formation : Sans objet

Légende des abréviations:

ACGIH = American Conference on Governmental Industrial Hygienists.
CAS = Chemical Abstracts Service.
CFR = Code of Federal Regulations.
DSL/NDSL = intérieure liste/Non-Domestic Substances List.
EC = Communauté européenne.
EINECS = inventaire européen des Substances chimiques commerciales existantes.
ELINCS = liste européenne des Substances chimiques notifiées.
UE = Union européenne.
GHS = système général harmonisé.
LC = Concentration létale.

LD = Dose létale.
NFPA = National Fire Protection Association.
NIOSH = National Institute of Occupational Safety and Health.
NTP = National Toxicology Program.
OSHA = Occupational Safety and Health Administration
PEL = limite d'exposition permise.
RQ = quantité déclarable.
SARA = Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986.
TLV = valeur limite.
SIMDUT = système d'Information des matières dangereuses au travail.

Important: S'il vous plaît noter que l'information contenue dans ce document est fournie sans garantie d'aucune sorte. L'utilisateur doit traiter ces données seulement comme complément à d'autres informations recueillies par eux et doivent prendre des décisions indépendantes de pertinence et l'exhaustivité des informations de toutes les sources pour assurer la bonne utilisation et l'élimination de ces matières, la sécurité et la santé des employés et des clients. Les destinataires sont avisés de confirmer à l'avance la nécessité que l'information soit actuelle, applicable et adaptée à leur situation. Les informations contenues dans ce document peuvent changer sans préavis. CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ REMPLACE toutes les éditions précédentes.

Date de révision:	25 May 2011	Original Date d'émission:	26 March 1985
Publié par:	Regulatory Management Department	Email:	SDS@Vertellus.com
Détails de révision	Révisées des classifications CLP à l'article 2 pour s'aligner avec ce/1272/2008.		